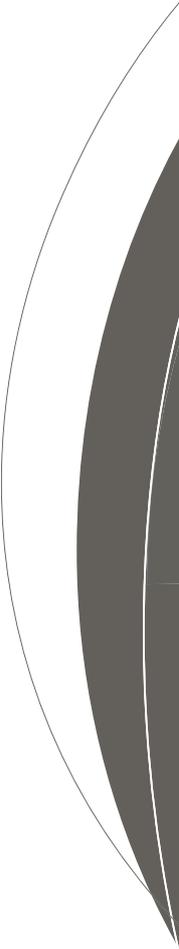




Fonds Afnor
pour
la Normalisation

Rapport d'activité

2018





Fonds Afnor

pour
la Normalisation

Fondé par l'association française de normalisation en 2011, le Fonds AFNOR pour la normalisation a pour objectifs de :

- Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur l'utilisation des normes
- Soutenir l'action internationale du système français de normalisation
- Promouvoir les bénéfices et encourager le développement de la normalisation

Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la normalisation, c'est pour une organisation le moyen d'être associée à une action d'intérêt général, au-delà de l'activité commerciale, valorisant ainsi son image institutionnelle.

1. RÉALISATION DES RECETTES :

↳ Consommation et modes de vies durables

La mise de fonds initiale d'AFNOR de 300 k€ a bien été réalisée.

Conformément à la résolution de l'assemblée générale d'AFNOR du 22 juin 2011, qui consentait la mise à disposition du Fonds AFNOR pour la Normalisation d'une enveloppe d'un million d'euros, 300.000 euros ont été versés à la création du Fonds, le solde soit 700.000 euros restant à débloquent lors de l'apport d'autres donateurs, à mesure du développement des projets. Ces 700.000 euros ont été inscrits dans les comptes du Fonds, au bilan en dotations à recevoir avec droit de reprise.

Il n'y a pas eu de dons reçus en 2018.

L'engagement pris en 2017 concernant le don pour l'exposition sur le feu à la cité des sciences s'est concrétisé en 2018 et a donc fait l'objet d'une reprise pour 10.000 euros.

Les produits financiers, prévus au budget pour 1.000 euros, sont de 386,15 euros à fin 2018. Ils correspondent aux revenus de placements du livret associatif du Fonds dont les taux de rendements sont stables mais très faibles (0,30% depuis le 1er septembre 2016).

Le solde débiteur des comptes 2018, soit 32 303,84 euros, a été inscrit en produit, en compte de quote-part de dotation consommable inscrite au résultat.

Au global, les recettes sur l'exercice 2018 sont donc de 42 689,99 euros.

2. RÉALISATION DES DÉPENSES :

Deux apports de 10 000 euros ont été versés en 2018 pour 10.000 euros chacun à Universcience et ont été comptabilisés en charges en 2018 ainsi que deux engagements de 10.000 euros chacun consentis à l'Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC) et à Universcience. Le budget 2018 des dépenses affectées à la réalisation de projets prévoyait 30.000 euros.

Les frais de gestion, prévus au budget pour 10.000 euros, ont été de 416,99 euros en 2018, et les frais bancaires de tenue de compte se sont élevés à 443 euros.

Les honoraires du Commissaires aux comptes représentent 1 830 euros TTC.

Au global, les dépenses sur l'exercice 2018 sont donc de 42 689,99 euros.

3. RÉSULTAT :

Après inscription de la quote-part de la dotation consommable inscrite au résultat de 2018 (-32 303,84 euros), le résultat est donc ramené à zéro, conformément au plan comptable des fonds de dotation (cf. supra).

/ COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ /

FONCTIONNEMENT DU FONDS

- Le **Conseil d'administration** est l'instance de gouvernance du Fonds AFNOR pour la normalisation, conformément à la Loi de modernisation de l'économie de 2008. Le Conseil d'administration a mis en place son bureau, comme suit :

Tableau 1 – Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2018

Administrateur	Représenté par	Rôle dans le bureau
VEOLIA EAU	M. Christophe BONNIN	Président
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - ALLDC	M. Patrick MERCIER	Secrétaire
CFE - CGC	M. Dominique LE PAGE	
Mme Sophie MARAIN, secrétaire générale d'AFNOR		Trésorière
Mme Isabelle RIMBERT, directrice adjointe d'AFNOR Normalisation		Secrétaire

Un mandat d'administrateur échu en juin 2018 devra donner lieu à la nomination de son successeur dès que possible en 2019, conformément aux statuts.

- Le **Comité consultatif** a été mis en place pour faire des propositions relatives à la politique d'investissement et en assurer le suivi. Le Comité consultatif est constitué de personnes extérieures au Conseil d'administration, comme suit :

Tableau 2 – Composition du Comité consultatif au 31 décembre 2018

Membres du Comité consultatif
Mme Viviane APIED, Responsable Ministérielle aux Normes du Ministère de la transition écologique et solidaire.
M Bernard SAMY, Chef du Bureau de la Normalisation et de la Qualité au SQUALPI
Mme Florence NICOLAS, Conseillère pour l'utilisation de la normalisation en appui au développement.

Stratégie du Fonds

L'examen des premiers projets a permis de préciser la stratégie de ciblage. La figure suivante résume les thèmes sur lesquels le Fonds centre son action :

Figure 1 – Thèmes prioritaires pour l'action du Fonds



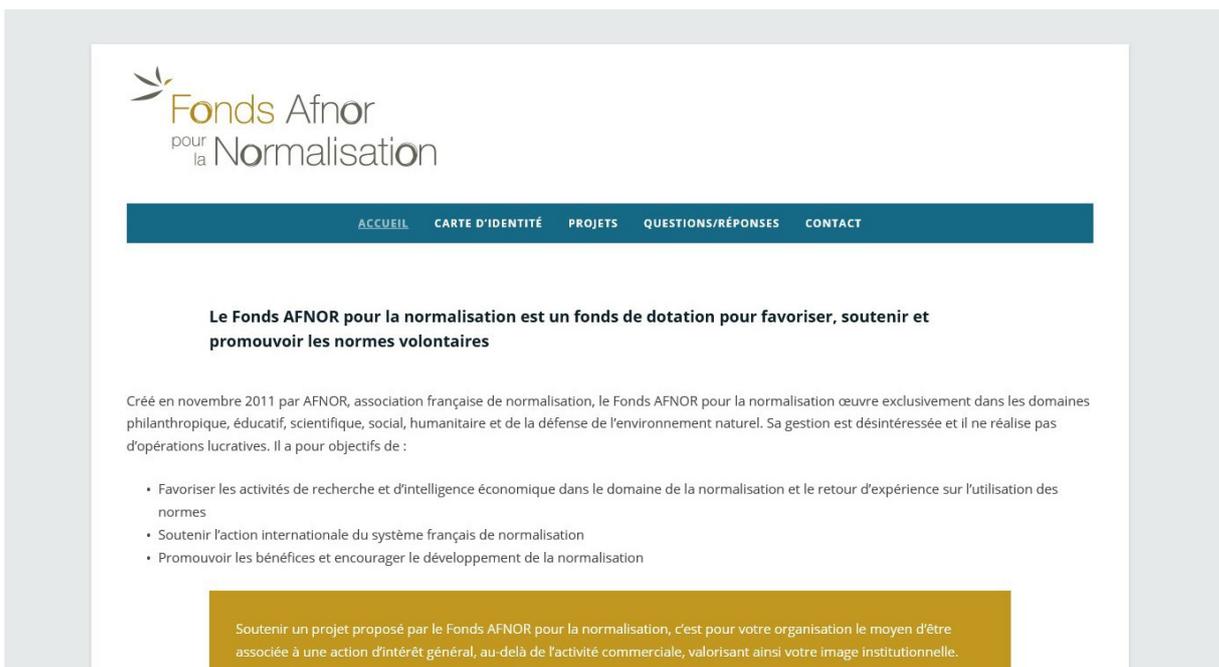
Moyens d'action du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds s'appuie sur des salariés d'AFNOR qui assurent la gestion administrative, comptable et financière du fonds. Cette équipe est calibrée pour générer un coût minimum sur le plan des ressources. Concrètement, les salariés déclarent le temps consacré aux activités requises par le Conseil d'administration. Ces déclarations sont contrôlées par la trésorière puis facturées par AFNOR au Fonds. Le temps consacré par les salariés d'AFNOR est valorisé sur la base des salaires chargés et taxés, à l'exclusion de toute quote-part des frais généraux et des frais d'exploitation, conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes.

Promotion du Fonds

Un site web permet à toute personne intéressée de s'informer sur le Fonds AFNOR pour la normalisation et sur les projets auxquels il réfléchit ou qu'il a réalisés.

Figure 2 – Page d'accueil du site web <https://www.fonds-afnor-normalisation.org/>



- Cette ressource électronique en ligne permet de placer à disposition des personnes intéressées : les statuts du Fonds, les rapports annuels d'activité, l'information sur les projets.

RAPPORT AVEC LES TIERS : LES PROJETS

1. *Étude des projets* – Le Conseil d'administration a établi les principes suivants :

- ↘ L'apport du fondateur AFNOR n'est affecté à des projets qu'à la condition que des donateurs ou d'autres partenaires extérieurs s'y joignent, projet par projet,
- ↘ Le traitement peut être différencié en fonction de la taille des projets pour apporter de la souplesse au processus d'instruction et aux critères à remplir,
- ↘ Les dossiers sont examinés dans le détail en termes de faisabilité avant de procéder à la recherche de dons auprès de tiers.

Les projets sont examinés tout d'abord du point de vue de l'éligibilité de son porteur, puis de la conformité aux critères d'intérêt général qui avaient été définis avec l'appui du Comité consultatif, d'un conseil juridique et de la Direction de la Législation Fiscale.

Depuis sa création, le Conseil d'administration a ainsi examiné 21 projets, dont 9 ont répondu à tous les critères, notamment l'avis favorable du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation. Ils bénéficiaient en outre du soutien de donateurs ou d'autres financements de partenaires extérieurs et ont donc reçu l'aide du Fonds.

2. *Liste des projets soutenus depuis la création du Fonds*

↘ 2013-2014 Projet de l'ISST d'enseignement de la normalisation

L'Institut des Sciences Sociales et du Travail (ISST) a présenté un projet de formation à la normalisation et à ses enjeux pour les acteurs de la société civile. Il s'agit de militants d'associations de consommateurs, de syndicats de salariés ou d'ONG susceptibles de s'engager dans la normalisation. Un donateur s'est proposé, ce qui a permis à l'ISST de mener à bien son projet en 2014, avec le soutien du Fonds. Considérant le succès de cette opération, le Conseil d'administration envisage de la renouveler.

↘ 2014-2015 Formation des acteurs de la société civile à la normalisation et ses enjeux

L'Association Léo Lagrange pour la défense des Consommateurs (ALLDC) vise à informer éduquer, éveiller l'esprit critique des citoyens consommateurs. Son projet a permis de mener des actions de sensibilisation sur le thème de la durée de vie des produits et de leur durabilité :

- ↘ communication sur la durabilité des produits mis sur le marché,
- ↘ information des consommateurs pour leur faire prendre conscience du phénomène et préparer avec eux des propositions pour la durabilité des produits et leur réparabilité, en vue de favoriser l'écoconception et la concertation avec toutes les parties prenantes.

Le projet s'est appuyé sur l'organisation en réseau de la fédération Léo Lagrange, permettant une démultiplication des actions et touchant ainsi un très large public : 20 sessions ont été organisées en régions soit 224 participants en région. Des actions ont été menées en direction du public pour une démultiplication de la sensibilisation auprès des citoyens sur le territoire français : sensibilisation locale des consommateurs, des militants d'associations et autres personnes-relais à la notion de durée de vie des produits, d'obsolescence et de ses conséquences. Les débats organisés ont permis de faire émerger des propositions sur le tri des déchets (clarification des règles, signification des logos), sur la réparabilité (sous garantie ou hors garantie, réparateurs agréés) et sur l'entretien (tutoriels en ligne). Une communication technique et actualisée a été rendue accessible à tous, en informant les consommateurs sur la thématique de la durabilité des produits au moyen d'une rubrique sur internet (dossier, quizz, fiches de vulgarisation, synthèses des propositions de l'association suite aux ateliers régionaux).

De plus, l'ALLDC a proposé le thème de la durabilité des produits dans le cadre des émissions télévisées Consomag en 2015, qui touchent 350 000 personnes en moyenne par leur diffusion sur France 2, France 3, France 4, France 5 et France O. Deux émissions ont été diffusées l'une sur l'achat d'occasion, et l'autre sur la disponibilité des pièces détachées.

2015 - Exposition sur la carte à puce du Musée des arts et métiers

Le Musée des arts et métiers a réalisé une exposition temporaire sur le thème de la carte à puce du 30 juin 2015 au 3 janvier 2016. Cette exposition est revenue sur 40 années d'histoire technique et industrielle de la carte à puce, à l'occasion de l'anniversaire des premiers brevets de la carte à mémoire déposés en France. L'exposition a pour message pédagogique de montrer comment un objet technologique d'apparence simple impacte le quotidien et renferme de nombreuses innovations.

Le Fonds a souhaité soutenir cette exposition dans la mesure où elle a mis en valeur l'apport des normes dans cette technologie et cette industrie, dans laquelle la France occupe, avec ses entreprises et son écosystème, la première place. L'exposition visait à montrer le chemin qui mène de l'invention à l'industrie, et comment les acteurs en ont fait un des points forts de l'économie française. La position de la puce et la convergence vers le facteur de forme (re)connu de tous sont évoquées dans cette exposition, montrant l'importance des normes dans les choix permettant l'irruption de l'innovation sur un marché de masse et les stratégies d'entreprise visant à pénétrer ou segmenter un marché aujourd'hui mondial.

2016-2017 Projet pédagogique sur les normes et la sécurité d'équipements sportifs

Le Fonds a soutenu le projet d'action éducative (PAE) du Lycée René Caillié des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et de la Topographie à Marseille, qui a engagé des actions d'enseignement professionnel dans l'apprentissage et l'application des règles applicables et des normes volontaires d'AFNOR. Le projet lui-même consistait à l'enseignement de la prise en compte de l'environnement normatif, à travers une action concrète de construction et d'implantation de deux blocs d'escalade sous forme de Surface Artificielle d'Escalade (SAE).

Les élèves ont été invités à approfondir la conception à travers la découverte de l'environnement normatif en matière de sécurité des équipements sportifs, depuis l'identification des règles applicables et des normes jusqu'à leur mise en œuvre, en passant par leur étude et l'identification des exigences pertinentes.

Ils ont ainsi été confrontés aux choix qu'un responsable de projet doit faire pour déterminer s'il vise uniquement la conformité réglementaire, ou au-delà la conformité volontaire partielle ou complète à la norme, en mettant en lumière les enjeux associés en termes de crédibilité de la communication sur la sécurité, la qualité, l'aptitude à l'usage et la durabilité. Ce PAE a impliqué les élèves et professeurs du lycée durant l'année scolaire 2016/2017.

2017 - Soutien à l'exposition de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée au feu

Le Conseil d'administration du Fonds AFNOR pour la normalisation a décidé de soutenir Universciences pour la mise en place de son exposition temporaire consacrée au feu. Elle était composée de quatre grandes thématiques

- ∨ *Domestiquer et appréhender le feu* : la préhistoire, les mythes, la symbolique...
- ∨ *Utiliser le feu* : le feu dans le quotidien, les industries et les arts, les applications de pointe.
- ∨ *Comprendre le feu* : la combustion, les flammes, la chimie et la physique du feu.
- ∨ *Se défendre du feu* : la prévention et la lutte contre l'incendie, l'ingénierie de la sécurité...

La sensibilisation à la normalisation prend place dans deux approches :

- ∨ « *Leçons d'histoire* » : comment de grands incendies urbains ont marqué l'histoire et ont fait évoluer les techniques de lutte contre l'incendie. Cela aura pour but d'expliquer comment ces catastrophes ont contribué à changer nos manières de concevoir, de construire et d'organiser nos villes et nos sociétés.

- ✎ « *Sécurité et ingénierie incendie* » : comment des objets réels montrent la richesse des solutions mises au point dans le secteur de la sécurité et de l'ingénierie incendie. L'importance de la norme sera évoquée dans le commentaire lié à l'objet présenté.

L'exposition a ouvert en avril 2018.

✎ 2017-2018 Projet de la Protection civile sur les normes pour les situations d'urgence

Dans le cadre de la modernisation et du renouvellement d'une partie de son parc d'équipements, la Fédération de la Protection Civile prépare une opération pilote sur les enjeux des normes pour les situations d'urgence. Cette opération est planifiée en 4 phases

Phase 1 : identification des normes applicables aux équipements d'intervention de secours :

- ✎ *Les normes qui sanctionnent des exigences générales de qualité, de sécurité, de maintenabilité et de fiabilité*
- ✎ *Les normes qui ont un impact spécifique sur les enjeux propres aux interventions sur situations graves et complexes.*

Phase 2 : grâce aux critères identifiés, le choix des équipements sera mis en avant et acheté dans le cadre de la première phase de modernisation des équipements pour les 8 zones de défense de la France métropolitaine et une neuvième pour les opérations internationales.

Phase 3 : action de sensibilisation et de communication de la démarche et du thème de la normalisation de façon globale auprès des 32.000 bénévoles.

Phase 4 : synthèse de l'ensemble des résultats acquis durant l'opération ainsi que les éventuels besoins non satisfaits qui pourraient permettre d'envisager une seconde opération.

3. Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2019

En 2018, le Fonds a soutenu des projets présentés par l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs et Universcience, qui entreront en réalisation au cours de l'année 2018 et en 2019 grâce à un apport de 10 000 euros pour chaque projet, versé par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par les bénéficiaires.

✎ Exposition temporaire à la Cité des sciences et de l'industrie sur le corps et le sport

Universciences a préparé une exposition sur le thème du sport. Cette exposition aborde le lien entre le sport et le corps dans une large acception, à la fois physique et psychologique. Le public peut trouver des informations scientifiques qui l'aideront à mieux comprendre ce qui se passe lors d'une activité physique. L'exposition propose également une série d'ateliers sportifs permettant de s'essayer aux gestes techniques de différentes disciplines : entraînement fonctionnel, escalade, biathlon, etc. Compte tenu du thème de l'exposition et de l'importance des normes dans le domaine du sport, les concepteurs de l'exposition ont pris en compte la sensibilisation du public à la dimension des normes dans leur travail exploratoire.

✎ Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée aux robots

Universciences, qui prépare une exposition permanente sur le thème des robots, ces machines qui interagissent avec leur environnement et y réalisent des tâches avec différents degrés d'autonomie. Le public découvrira que pour ce faire, elles doivent pouvoir capter, se déplacer, manipuler et communiquer. Etant donné l'importance des normes dans le domaine de la robotique, les concepteurs de l'exposition ont souhaité prendre en compte la sensibilisation du public à la dimension des normes, notamment pour la sécurité des robots.

Projet de jeu éducatif en ligne proposé par l'ALLDC

L'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs souhaite s'adresser à un public jeune, connecté et peu réceptif aux messages en lien avec les risques en ligne. Le projet consiste à créer un jeu montrant aux joueurs que l'espace numérique comporte des règles, des risques et qu'avant de l'emprunter, il faut en avoir les codes. A travers des mises en situations virtuelles et ludiques, les jeunes seront amenés à s'interroger sur leurs usages d'Internet et recevront des conseils pour comportements responsables et faire respecter leurs droits. Pour certains des thèmes, les normes jouent un rôle important dans la confiance des utilisateurs : la signature électronique, la protection des données personnelles, l'e-réputation, les objets connectés et les achats en ligne... Ces normes seront donc évoquées, en fonction du contexte, soit directement dans la vidéo et le jeu, soit dans les rubriques « pour en savoir plus » proposées en lien dans ou avec les vidéos et le jeu.

RAPPORTS AVEC LES TIERS : LISTE DES DONS REÇUS

Depuis le versement initial de 300.000 euros, sur un total d'un million d'euros à apporter par le Fondateur AFNOR, le développement des projets n'a pas encore rendu nécessaire l'appel à des versements supplémentaires. Le solde de 700.000 euros sera appelé à mesure des besoins découlant de la mise en œuvre des projets, pour un total de 1.000.000 euros enregistré en tant que dotation consommable.

En 2013-2014, un premier don de 7000 euros a été accordé par l'UNM. Ce don a été affecté au projet sur l'enseignement de la normalisation, réalisé par l'ISST en 2014.

www.fonds-afnor-normalisation.org

Fonds AFNOR pour la Normalisation
11, rue Francis de Pressensé F – 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

Contact : Pascal POUPET
Tél: + 33 (0)1 41 62 84 19
pascal.poupet@afnor.org

 Fonds Afnor pour la Normalisation